

# ARCHIVES

C.I.J.

Communiqué n° 61/5  
(Non officiel)

Les renseignements suivants émanent du Greffe de la Cour internationale de Justice sont mis à la disposition de la presse :

Comme suite au communiqué n° 61/3 du 13 mars 1961, l'heure fixée pour l'ouverture des audiences publiques en l'affaire du temple de Préah Vihear (Cambodge c. Thaïlande) (exceptions préliminaires) est 10 heures 30.

Au début de l'audience la Cour procédera à l'installation de six nouveaux membres qui ont été élus par l'Assemblée générale et le Conseil de Sécurité des Nations Unies en novembre 1960. Il s'agit de sir Gerald Fitzmaurice, élu au siège devenu vacant par la mort de sir Hersch Lauterpacht et dont le mandat a commencé le 16 novembre 1960 et de MM. Vladimir M. Korestky, Kotaro Tanaka, José Luis Bustamante y Rivero, Philip C. Jessup et Gaetano Morelli dont les mandats ont commencé le 6 février 1961. Une notice biographique concernant ces juges est annexée au présent communiqué.

Les juges prononceront la déclaration solennelle prescrite par les articles 20 du Statut et 5 du Règlement de la Cour.

La Cour procédera ensuite à l'audience des plaidoiries en l'affaire du temple, en laquelle les Parties seront représentées comme suit :

## Cambodge

S.E. Truong Cang Membre du Haut Conseil du Trône  
en qualité d'agent;

Hon. Dean Acheson,

M. Roger Pinto Professeur à la Faculté de Droit  
de Paris

et

M. Paul Reuter Professeur à la Faculté de Droit  
de Paris  
en qualité de conseils

## Thaïlande

S.A.S. le prince Vongsamahip Jayankura, Ambassadeur de Thaïlande aux  
Pays-Bas  
en qualité d'agent;

Sir Frank Soskice, Q.C. Membre du Barreau d'Angleterre  
et ancien Attorney-General  
d'Angleterre,

M.R. Seni Premej Membre du Barreau de Thaïlande,

M. James ....

M. James Nevin Hyde

Membre du Barreau de l'Etat de  
New York et Membre du Barreau de  
la Cour Suprême des Etats-Unis,

M. Marcel Slusny

Membre du Barreau de Belgique,

et

M. J.G. Le Quesne

Membre du Barreau d'Angleterre,

en qualité d'avocats et conseils;

M. David S. Downs

Solicitor à la Supreme Court of  
Judicature d'Angleterre,

et

M. Sompong Sucharitkul

Membre du service juridique du  
ministère des Affaires étrangères,

en qualité de conseillers.

L'agent du Gouvernement de Thaïlande sera invité à prendre la  
parole le premier, son gouvernement ayant soulevé des exceptions  
préliminaires à la compétence de la Cour pour connaître de l'affaire.

La Haye, le 7 avril 1961

---

SIR GERALD GRAY FITZMAURICE

Né le 24 octobre 1901. A fait ses études à Malvern College et au collège Gonville et Caius, Cambridge. Inscrit au barreau, Gray's Inn, 1925 ; a exercé la profession d'avocat à Londres de 1925 à 1929. Entré au Foreign Service du Royaume Uni comme Conseiller-juridique adjoint en 1929. Pendant la guerre a été l'un des principaux conseillers juridiques du Ministry of Economic Warfare 1939-1943; est retourné au Foreign Office en 1943; nommé conseiller juridique-adjoint au Foreign Office en 1945 et conseiller juridique principal en 1953. Nommé Queen's Counsel en 1957. Conseiller juridique de la délégation du Royaume Uni à la Conférence internationale de l'aviation civile (Chicago, 1944); représentant du Royaume Uni au comité de juristes de Washington chargé de la rédaction du Statut de la Cour internationale de Justice en 1945; conseiller juridique-adjoint de la délégation du Royaume Uni à la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale (San Francisco, 1945); conseiller juridique de la délégation du Royaume Uni à la Conférence de la Paix (Paris, 1946) et à la Conférence de la Paix avec le Japon (San Francisco, 1951); conseiller juridique de la délégation du Royaume Uni et représentant du Royaume Uni à la 6ème Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1946, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1954, 1956 et en 1959. A participé, avec des fonctions semblables, à plusieurs autres conférences, y compris la Conférence de l'O.E.C.E. (Paris, 1948), la Conférence de Berlin (1954), la Conférence de Manille (1954). Membre et chef-adjoint de la délégation du Royaume Uni aux Conférences de Genève sur le droit de la mer (1958 et 1960). Conseil du Royaume Uni devant la Cour internationale de Justice en plusieurs affaires. Membre co-opté de la Commission du droit international des Nations Unies (1955) et membre élu pour 5 ans à partir du 1er janvier 1957; Elu président de la Commission en 1959 et rapporteur général en 1957, 1958 et 1960; rapporteur spécial de la Commission pour la question du droit des traités. A fait divers cours portant sur "The Juridical Clauses of the Peace Treaties" à l'Académie de droit international de La Haye, 1948 et sur "The General Principles of International Law considered from the standpoint of the Rule of Law", en 1957. Membre de plusieurs sociétés savantes dont l'Institut de droit international. A publié des articles juridiques notamment dans le British Year Book of International Law, 1931-1959 et, dans l'Annuaire de la Commission du droit international, 1956-1960, cinq Rapports sur le droit des traités.

---

M. VLADIMIR M. KORETSKY

Né à Dniepropétrovsk (URSS) en 1890. A fait ses études aux Universités de Moscou et de Kharkov; professeur depuis 1920: Kharkov (1920-1944) et Tashkent (1941-1944). Membre de l'Académie des sciences de la R.S.S. d'Ukraine depuis 1948, Kiev; est titulaire de l'ordre de Lénine comme savant émérite; auteur de plus de cinquante ouvrages et articles sur le droit international public et privé et sur l'histoire générale des Etats et du droit en langues russe et ukrainienne, dont certains ont été publiés en chinois, en roumain et en allemand; Secrétaire de rédaction de la section juridique de l'Encyclopédie soviétique ukrainienne; conseiller juridique de la délégation soviétique aux première, deuxième et quatrième sessions de l'Assemblée générale des Nations Unies, au

Conseil...

Conseil de sécurité (1946), au Conseil des Ministres des Affaires étrangères et à la Conférence de la Paix, Paris ; représentant de l'U.R.S.S. à la Commission chargée d'étudier le développement progressif du droit international et sa codification (1947), et à la Commission des droits de l'homme (1947), membre de la Commission du droit international de 1949 à 1951 ; a participé à la Conférence des Nations Unies sur l'Abolition de l'esclavage (1956), et aux Conférences de Genève sur le droit de la mer (1958 et 1960) ; membre de la Cour permanente d'arbitrage depuis 1957 et de la Commission permanente de conciliation entre la Pologne et la Norvège depuis 1959 ; vice-président de l'Association soviétique de Droit international ; membre honoraire de la Société indienne du Droit international.

---

M. KOTARO TANAKA

Né à Kagoshima le 25 octobre 1890. Diplômé de l'Université impériale de Tokyo, Faculté de droit (en 1915). Professeur-adjoint à l'Université impériale de Tokyo, spécialiste du droit commercial, en 1917. Envoyé par son gouvernement pour étudier le droit commercial aux Etats-Unis, en Angleterre, en France, en Italie et en Allemagne de 1919 à 1922. Professeur à la Faculté de droit de l'Université impériale de Tokyo 1922-1946. Invité comme professeur (programme d'échanges) par l'Instituto del Medio ed Extremo Oriente en Italie en 1936. A fait des cours de droit commercial et de philosophie du droit à Rome, Milan, Venise, Paris, Lyon, Lille et Louvain. Doyen de la Faculté de droit de l'Université impériale de Tokyo de 1937 à 1939. Membre du jury de l'examen d'Etat des juges, avocats et fonctionnaires administratifs, de 1923 à 1944. Invité par des Associations culturelles et des universités au Brésil et en Argentine. A fait des cours de droit commercial et de philosophie du droit aux universités de Rio de Janeiro, Sao Paulo, Buenos Aires, la Plata, Santiago ainsi qu'au Pérou, au Panama et au Mexique en 1939. Nommé directeur de l'enseignement scolaire au Ministère de l'Instruction publique (1945), membre de la Chambre des Pairs (Chambre Haute) en 1946 et Ministre de l'Instruction publique dans le premier cabinet Yoshida (mai 1946-janvier 1947). Membre de la Chambre des Conseillers (Chambre Haute) ; président de la Commission de l'Instruction publique de mai 1947 à mars 1950. A collaboré à la législation gouvernementale en matière de droit commercial. A exercé la profession d'avocat consultant spécialisé notamment dans les questions de droit commercial (mai 1947) en collaboration avec M. Joji Matsumoto. Chief Justice de la Cour suprême de 1950 à 1960. Professeur particulier du Prince impérial et de la Princesse de 1951 à 1960. Membre de sociétés savantes japonaises et étrangères. Auteur de plusieurs ouvrages juridiques en japonais et en d'autres langues.

---

M. JOSE...

M. JOSE LUIS BUSTAMANTE Y RIVERO

Né à Arequipa, Pérou, le 15 janvier 1894. A étudié aux Universités de San Agustin et San Antonio Abad. Avocat et docteur en droit (1918). Docteur en philosophie, en histoire et en lettres (1918), et docteur en sciences politiques et économiques (1929). Professeur par interim d'archéologie américaine et de géographie sociale péruvienne à la Faculté de philosophie et de lettres de l'Université d'Arequipa (1921). A enseigné la philosophie moderne, la procédure et le droit civil à la même Université de 1921 à 1932.

Membre des barreaux de Arequipa, Cuzco, Puno et Lima. Bâtonnier du barreau de Lima en 1960 et 1961.

Exerce la profession d'avocat à Arequipa et Cuzco de 1918 à 1934. Juge suppléant et substitut du procureur à la Cour supérieure d'Arequipa de 1920 à 1934. Exerce la profession d'avocat à Lima depuis 1956.

Entré au service diplomatique péruvien en 1934. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Bolivie de 1934 à 1938. Représentant du Pérou à la huitième Conférence inter-américaine (Lima, 1938). Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Uruguay de 1939 à 1942. Chef de la délégation péruvienne au deuxième Congrès sud-américain de juristes (Montévidéo, 1939-1940). Président de la Commission de droit international privé du Congrès, Observateur péruvien à la Conférence régionale des pays du Rio de la Plata (Montévidéo, 1941), ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Bolivie (1942-1945).

Membre du conseil municipal d'Arequipa de 1921-1923, Ministre de la Justice et de l'Education en 1930 et 1931. Président de la République (1945-1948).

Membre de diverses sociétés savantes, notamment de l'Association inter-américaine des avocats et de l'Académie péruvienne des langues.

Auteur de nombreux ouvrages juridiques, sociologiques, historiques, littéraires et politiques.

---

M. PHILIP C. JESSUP

Né à New York le 5 janvier 1897. A étudié à Hamilton College, Columbia University et Yale University. Admis au barreau du district de Columbia en 1925 et au barreau de New York en 1927 ; membre d'un cabinet juridique à New York, 1927-1943. A enseigné le droit international à Columbia University depuis 1925 ; professeur de droit international et de diplomatie de la fondation Hamilton Fish (1946-1961). Solicitor-adjoint du Département d'Etat (1924-1925) ; adjoint de M. Elihu Root à la Conférence des juristes sur la Cour Permanente de Justice Internationale (Genève 1929) ; conseiller juridique de l'ambassadeur des Etats-Unis à Cuba (1930), chef de division, bureau de l'Aide à l'étranger, Département d'Etat (1943) ; secrétaire général-adjoint à la première session du Conseil de l'U.N.R.R.A en 1943 et à la Conférence de Bretton Woods en 1943 ; représentant des Etats-Unis à plusieurs sessions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée

générale...

générale des Nations Unies (1948-1953) ; ambassadeur itinérant (1949-1953). Vice-président de l'Institut de droit international depuis 1959 ; membre associé de la Rockefeller Foundation (1960-1961) ; membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye 1957.

Publications :

The Law of Territorial Waters and Maritime Jurisdiction, 1927. American Neutrality and International Police, 1928. The United States and the World Court, 1929. International Security, 1935. Neutrality, Its History, Economics and Law. Elihu Root, 1938. International Problem of Governing Mankind, 1947. A Modern Law of Nations, 1948. Transnational Law, 1956. The Use of International Law. Control for Outer Space and the Antarctic Analogy (in collab.) 1957.

---

M. GAETANO MORELLI

Né à Cretone, Italie, le 23 mai 1900. Docteur en droit de l'Université de Rome en 1921 ; chargé de cours de droit international à l'Université d'Urbino de 1927 à 1932 ; professeur à l'Université de Modène de 1932 à 1933 et à l'Université de Padoue de 1933 à 1935 ; professeur à l'Université de Naples de 1935 à 1951 et à l'Université de Rome depuis 1951 ; membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique depuis 1951 ; a fait un cours à l'Académie de droit international à La Haye en 1937. Membre de l'Institut de droit international depuis 1950.

Membre, en qualité d'expert, de la délégation italienne à la Conférence de Montreux, pour l'abolition des capitulations en Egypte (1937) ; délégué du gouvernement italien à la septième Conférence de La Haye de droit international privé (1951) ; membre, depuis 1950, de la Commission permanente de conciliation entre le Luxembourg et la Suisse.

Juge ad hoc à la Cour internationale de justice en 1954, en l'affaire de l'Or monétaire pris à Rome en 1943 ; membre de la Cour permanente d'arbitrage depuis 1955 ; membre de la Commission nationale italienne pour l'U.N.E.S.C.O. depuis 1956 ; conseil du Nicaragua devant la Cour internationale de Justice en l'affaire de la Sentence arbitrale rendue par le roi d'Espagne le 23 décembre 1906.

Auteur de nombreux ouvrages de droit international public et privé notamment : La sentenza internazionale, 1931 ; La théorie générale du procès internationale (Académie de droit international, La Haye, Recueil des cours, 1937-III) ; Lezioni di diritto internazionale privato, 1943 ; Nozioni di diritto internazionale, 1951 ; Elementi di diritto internazionale privato italiano, 1952.

Mr. David S. Downs

Solicitor of the Supreme Court of  
Judicature of England,

and

M. Sompong Sucharitkul

Member of the Legal Division, Ministry  
of Foreign Affairs,

as Advisers.

The Agent for the Government of Thailand will be called upon to speak first, his Government having raised the Preliminary Objections to the jurisdiction of the Court to entertain the case.

The Hague, 7 April 1961

---